

# MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE  
(DOMEX)



OUVRIERS NON QUALIFIÉS DU SECOND ŒUVRE DU  
BÂTIMENT



QUESTION MSY

**26 700** personnes exercent ce métier, soit **0,8 %** des emplois de la région en 2020

	Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2008 et 2020	- 10 %	+ 7 %	168 sur 225
<b>Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers</b>			
La part des femmes est moins importante	15 %	48 %	174 sur 225
La part des moins de 25 ans est plus importante	26 %	9 %	9 sur 225
La part des séniors est moins importante	25 %	30 %	157 sur 225
La part des non diplômés est plus importante	28 %	12 %	20 sur 225
La part des CAP-BEP est plus importante	44 %	23 %	33 sur 225
La part des emplois stables est moins importante	68 %	86 %	211 sur 225
La part des temps partiels est proche	18 %	18 %	67 sur 225
Le secteur 'Construction ' est 6,9 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 48 %	48 %	7 %	

**4 650** demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **0,8 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 22 %	- 8 %	160 sur 208
<b>Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers</b>			
La part des femmes est moins importante	3 %	52 %	194 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est moins importante	35 %	44 %	186 sur 208
La part des moins de 25 ans est plus importante	18 %	12 %	33 sur 208
La part des 50 ans et plus est moins importante	14 %	27 %	187 sur 208
La part des non diplômés est plus importante	26 %	14 %	21 sur 208
La part des CAP-BEP est plus importante	47 %	30 %	28 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	6 %	9 %	118 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est plus importante	24 %	16 %	18 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).